

PROJET PEDAGOGIQUE JANVIER À AOÛT 2025

ACCUEILS DE LOISIRS (3-11 ANS)

FONTAINES
CAILLOUX
SATHONAY
animation

- CENTRE DE LOISIRS DE
CAILLOUX SUR FONTAINES
- PÉRISCOLAIRES DE : CAILLOUX
SUR FONTAINES
FONTAINES SAINT-MARTIN, ET
SATHONAY-VILLAGE



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
2. FONCTIONNEMENT / ORGANISATION	4
2.1. Les périscolaires	4
2.2. Le centre de loisirs	5
3. PROJET ÉDUCATIF ET INTENTION PÉDAGOGIQUES	8
3.1. Le projet éducatif de l'ifac	8
3.2. Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place	9
3.2.1. Orientations pédagogiques	9
3.2.2.S Les axes de travail pour améliorer notre pédagogie	10
3.2.3.LLes réunions	10
4. CONCLUSION	10
5. ANNEXE 1 – LES REPAS	11

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les accueils sont tous trois situés à proximité du groupe scolaire auxquels ils sont rattachés ou dans le groupe scolaire. Ceci afin de faciliter et de réduire les déplacements des enfants.

Le périscolaire et le Centre de Loisirs (mercredi/vacances) de Cailloux sur Fontaines se situent dans les mêmes locaux :

- au 34 Avenue du 11 Novembre :

Il y a 3 salles d'activités avec du matériel adapté pour chaque tranche d'âge, des sanitaires, un jardin clôturé. Le réfectoire et le dortoir sont tous deux utilisables pour d'autres activités en dehors des temps d'utilisation spécifique « repas/goûter » et « sieste ».

Cette structure est partagée entre le Centre de Loisirs, le Relais d'Assistantes Maternelles et la cantine scolaire de l'école maternelle.

- dans les locaux de la maternelle et la cantine de l'école communale, place du 8 Mai 1945 :

Le périscolaire accueille 14 enfants les lundis, mardis et jeudis soirs de 16h30 à 18h30. Ils ont accès au hall d'entrée de maternelle et aux sanitaires.

Les mercredis après-midi, le groupe des GS/CP ou CE1/CE2 ont accès pour leurs activités au hall d'entrée de maternelle, à une salle de classe attenante et aux sanitaires. Les enfants de grandes sections jusqu'au CM2 peuvent manger dans la cantine de l'école.

Passage du centre de loisirs à l'école : Pour la sécurité des enfants, les déplacements entre ces deux lieux d'accueil et/ou d'activités seront assurés par des animateurs avec l'équipement de sécurité nécessaire (gilets de sécurité). Les déplacements sont soumis au même taux d'encadrement que la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Le Périscolaire de Fontaines Saint-Martin se situe au pôle enfance, rue Joseph SEVE.

Il dispose de deux salles, la première au rez-de-chaussée sert aux activités de table ainsi qu'aux jeux symboliques, la seconde à l'étage est plus grande, elle est utilisée pour les jeux symboliques également mais surtout pour les jeux et activités plus dynamiques qui demandent un espace plus important.

Le périscolaire dispose également d'une cour extérieure directement accessible par la salle du bas.

C'est une structure partagée entre le périscolaire, le Relais d'Assistantes Maternelles, le restaurant scolaire communal et la crèche « Les Fontaineminois ».

Le périscolaire de Sathonay-Village et l'extension du centre de Loisirs mercredi se situe dans l'école les Grains de blé, place Pierre-Louis DANIS.

Le périscolaire dispose de l'accès à la BCD (bibliothèque), à la cantine pour le goûter, au gymnase le matin, à la salle de motricité le soir, aux sanitaires des primaires et des maternelles.

Les activités peuvent aussi se dérouler dans la cour de récréation et au parc de la mairie.

Le centre de loisirs le mercredi dispose de l'accès au hall d'entrée, à la BCD, à la cantine pour le repas du midi, à la salle de motricité, aux sanitaires du hall et des maternelles.

Les activités peuvent aussi se dérouler dans la cour de récréation et au parc de la mairie.

**Compte tenu du partage des locaux, avec des activités « petite-enfance »
dans les communes de Cailloux sur Fontaines et Fontaines Saint Martin,
il est indispensable que chacun participe à les laisser propres et sans risque
pour les plus petits en rangeant de façon sécurisé tout ce qui représente un risque.**

Les cinq accueils de loisirs (3 périscolaires, mercredi et vacances) sont le fruit d'une entente entre trois municipalités : Cailloux sur Fontaines, Fontaines Saint-Martin et Sathonay-Village.

Ce partenariat visant à répondre aux besoins de garde des familles participant à la vie de ces trois communes (lieu d'habitation ou scolarisation des enfants), une priorité d'accès est mise en place pour l'inscription de leurs enfants. Toutefois, dans la limite des places restantes et avec une majoration du tarif, les personnes extérieures à la vie des communes peuvent également inscrire leurs enfants.

Les communes ont confié la gestion de leurs accueils de loisirs en janvier 2025 à l'ifac (association de la loi 1901 à but non lucratif).

2. FONCTIONNEMENT / ORGANISATION

Les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires 3-11 ans de l'intercommunalité sont coordonnés par Mme DEMURGE Valérie, titulaire du diplôme « d'Éducatrice spécialisée ».

A partir de janvier 2025, les directions sont les suivantes :

- ▶ Périscolaire de Cailloux-sur Fontaines : Mme GHIRINGHELLI Erica titulaire du Master II Sciences de l'éducation et Mme DEMURGE Valérie, titulaire du DEES.
- ▶ Périscolaire de Fontaines Saint-Martin : Mme BARHOUMI Riham stagiaire BAFD.
- ▶ Périscolaire de Sathonay-Village : Mme MOULAT Maryline, titulaire du BAFD.
- ▶ Centre de loisirs mercredi : Mme GHIRINGHELLI Erica et Mme DEMURGE Valérie.
- ▶ Centre de loisirs vacances : l'équipe de direction, complétée par des personnes en formation.

Au sein de ces 5 structures les enfants sont pris en charge par des équipes pédagogiques composées en fonction de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Dans chaque commune, un PEDT (Projet Educatif Du Territoire) permet de mettre en place une thématique qui réunit tous les acteurs enfance jeunesse. Il peut se traduire par des actions ou des activités proposées sur les temps périscolaires, le mercredi ou même les vacances.

L'objectif est de proposer des accueils avec des activités qui se veulent ambitieuses aussi bien sur le plan culturel, artistique, sportif, manuel..., en ayant toujours à l'esprit le respect des goûts et du rythme de l'enfant.

2.1 Les périscolaires :

Ces trois accueils de loisirs périscolaires sont habilités par la DDCS du Rhône ainsi que par la PMI pour accueillir des enfants âgés de 3 à 11 ans :

- **Cailloux-sur-Fontaines**, 74 enfants le matin et jusqu'à 96 enfants l'après-midi.
- **Fontaines Saint-Martin**, 49 enfants le matin et l'après-midi.
- **Sathonay-Village**, 49 enfants le matin et l'après-midi.

Les trois périscolaires sont ouverts selon le calendrier de l'éducation nationale sur les horaires suivants :

Déroulement « des temps » d'Accueil Périscolaire

- **07h30 à 8h15 (Accueil et activité)** : les enfants sont accompagnés dans les salles par leur(s) parents(s). Plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place, les enfants s'installent selon leurs souhaits. Les animateurs accueillent les arrivants et animent également des jeux ou ateliers (dessin, origami, etc.) en parallèle.

Pour respecter le rythme des enfants et faciliter l'organisation familiale et professionnelle, les parents peuvent amener le petit-déjeuner de leur enfant. Il convient de préciser que si l'enfant arrive après 8h10, il faut qu'il ait déjà pris son petit-déjeuner.

- **8h15** : les enfants aidés par les animateurs, **rangent les jeux/le matériel** puis se préparent pour le départ à l'école.

- **08h20** : pour **Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines Saint-Martin, trajet vers l'école et entrée en classe**. Les animateurs encadrent de façon sécurisée le trajet jusqu'à l'école et accompagnent les enfants dans les classes. Ils transmettent les informations données par les parents.

- **16h30 à 16h40 (Départ de l'école)** : les enfants inscrits au périscolaire sont récupérés dans leur classe par les animateurs ; le trajet jusqu'aux locaux du service est sécurisé.

- **16h40 à 17h (Goûter)** : en arrivant au sein du service les enfants s'installent pour le goûter, celui-ci est pris en petit groupe ou tous ensemble. **Ce sont les enfants, aidés par les animateurs, qui organisent le goûter et le distribuent.**

Pour les gouters : Les parents sont invités à tour de rôle à fournir le gouter pour l'ensemble du périscolaire. Des mails vous serons envoyer pour participer et vous inscrire.

- **17h à 18h30 (Activité et jeux)** : Chaque centre d'accueil de loisirs dispose de locaux particuliers et d'une organisation spécifique, il est donc nécessaire de les préciser :

Pour l'année 2024-2025, voici le fonctionnement de chaque structure :

- **Cailloux sur Fontaines** : le matin les enfants sont accueillis au centre de loisirs et peuvent participer à l'animation ou jouer aux jeux mis à disposition (jeux sociétés, poupée, voitures, dinette, etc.) Après 17h, l'équipe d'animation propose une activité à tous les enfants sur le thème « [Les animaux du monde](#) ». Les enfants sont libres de participer aux activités mises en place. Pour ceux ne souhaitant pas y participer, plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place.

- **Fontaines Saint-Martin** : cette année, l'équipe d'animation fait découvrir grâce à des activités le thème : « [Art-bracadabra!](#) ». Les animations pourront avoir lieu le matin dans les deux salles et de 17h à 18h20 dans la salle d'activité du bas.

- **Sathonay Village** :

Les animations proposées cette année seront sur le thème de « [Les capitales du monde](#) ».

Le matin :

Les maternelles et les primaires ont accès au BCD ou à la salle psychomotricité pour des activités libres (dessin, sable, livre ...) ou activités proposées par des animateurs. Les activités plus sportives et jeux se font dans le gymnase.

Les maternelles, passent aux toilettes à 8h10 et sont déposés devant leur classe à 8h20.

Les primaires vont dans la cour ou devant leur classe entre 8h20 et 8h30.

Le soir : Les maternelles et les primaires sont en salle de motricité, dans la cour ou au BCD. En cas de protocole sanitaire, les primaires seront dans le gymnase.

L'équipe pédagogique proposera des activités manuelles, sportives, jeux, jeux libres dans tous les lieux.

Les heures de sortie sont 17h00, 17h30, 18h00 et 18h30.

2.2 Le centre de loisirs :

Il est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Rhône ainsi que par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Chaque groupe dispose d'un espace dédié, adapté et aménagé car en fonction de leur âge les enfants n'ont pas les mêmes besoins et rythmes journaliers :

- activité plus longue, plus dynamique, plus approfondie chez les plus de 6 ans,
- accompagnement à la vie quotidienne plus soutenue (*passage aux sanitaires, repas*) chez les 3-5 ans.

Pendant les vacances, 68 enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur trois groupes distincts :

- **3-5 ans : avec 32/40 places** animées par 3/4/5 animateurs
- de **6 ans jusqu'au CE2 : avec 12-24 places** animées par 1/2/3 animateurs
- **CM1-CM2 : avec 12 places** animées par 1 animateur

Lors de chaque vacance une thématique est proposée aux enfants pour leur permettre de découvrir un univers. Cela permet d'apporter aux enfants une ouverture sur des connaissances culturelles, artistiques, cinématographiques, manuelles, environnementales, citoyennes et sportives.

Les enfants de CM1 et CM2 peuvent le matin repenser et proposer un nouveau programme en fonction de leurs envies.

Une sortie ou la venue d'un intervenant est proposée une fois par semaine (certaines sorties seront sans obligation de participation pour les maternelles afin de respecter le rythme de chaque enfant).

Les mercredis, les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur deux communes :

Cette année 2024-2025, les enfants découvriront sur chaque période inter-vacances une thématique sur les « La couleur des émotions et des saisons » :
Ce grand thème se fera en partenariat avec la bibliothèque, les habitants et commerces du territoire, etc.

► **à Cailloux-sur-Fontaines** : il y a quatre groupes distincts (capacité d'accueil : le matin de 82 enfants et l'après-midi 94 enfants)

- **petite et moyenne sections : 24 à 32 places** animées par 3 animateurs
- **grande section et CP : 24 à 30 places** animées par 2/3 animateurs
- **CE1- CE2 : avec 24 à 32 places** animées par 2/3 animateurs
- **CM1-CM2 : avec 10 à 14 places** animées par 1 animateur

► **à Sathonay-Village** : il y a deux groupes distincts (capacité d'accueil : 49 places)

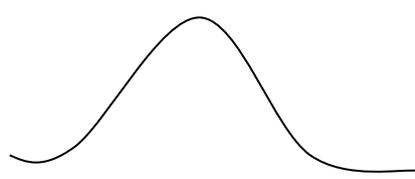
- **petite, moyenne et grande sections : 24 à 29 places** animées par 3 animateurs
- **CP-CE1-CE2-CM1-CM2 : 24 à 28 places** animées par 1 animateur

Le déjeuner. Les enfants peuvent déjeuner à midi au centre de loisirs. La société « RPC - Restauration Pour Collectivités » livre des repas variés et équilibrés (fait avec le conseil de diététicien) que l'agent de service remet en température chaque plat en suivant les recommandations du fournisseur et la réglementation HACCP appliquée aux cuisines collectives.

Les goûters sont fournis par l'accueil loisirs. Ils se composent de pains, brioches, cakes accompagnés de chocolat / confiture / fromage/ pâtes de fruits/ laitage/ jus de fruits, etc.

Les horaires du centre de loisirs sont : **les mercredis en période scolaire** / **les vacances Scolaires**

Déroulement d'une « Journée » en Accueil de Loisirs

	-6ans	+ 6ans
7h30/ 8h	Temps d'accueil des enfants, 1 salle - 6 ans et 1 salle + 6 ans. On est en situation d'animation. On fait avec les enfants des jeux, coloriages, etc Préparation du matériel de la matinée.	
9h /9h30	Rangement du temps d'accueil	
9h15/9h45	Présenter la journée aux enfants.	
9h30/10h	ACTIVITES : projets d'activités. Proposer plusieurs petites activités en commençant par une activité calme puis une qui bouge plus  On respecte la courbe d'intensité	ACTIVITE: projets d'activités. Activités cool, plutôt par petits groupes.  On respecte la courbe d'intensité

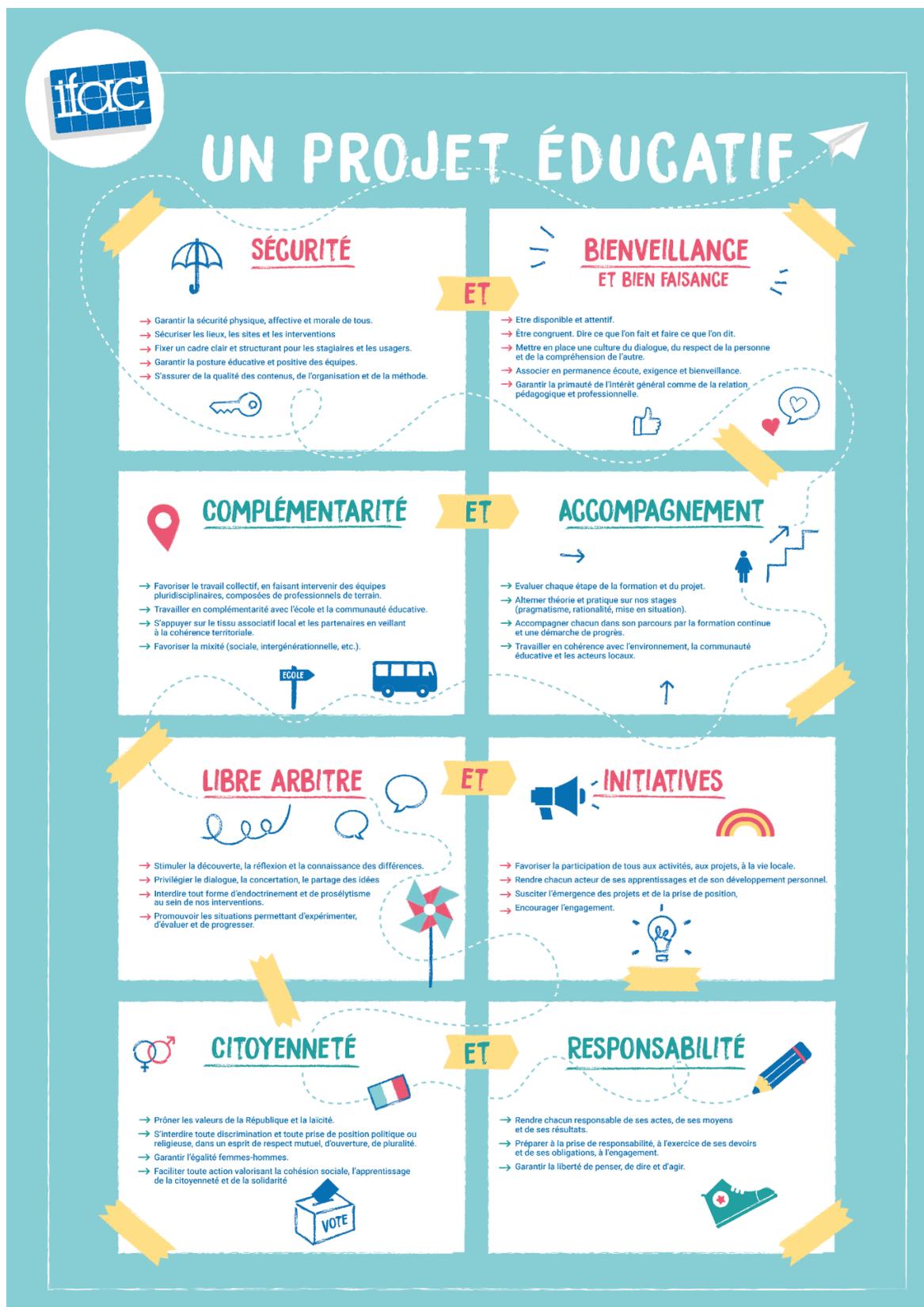
10h45	Rangement du matériel et retour au calme pour le départ et l'accueil. Préparation au repas (toilette, lavage des mains ...)	11h15	Rangement du matériel et retour au calme pour le départ et l'accueil. Préparation au repas (toilette, lavage des mains ...)
11h30	Repas (voir annexe 1) Les enfants et les animateurs se mélangent	12h 12h30 11h45	Repas (voir annexe 1) Les enfants et les animateurs se mélangent sur les tables.
13h00-13h30	Sieste et temps calme Pour les enfants qui ne font pas la sieste: jeux, dessin, perles Un animateur propose une petite activité différente chaque jour.	13h 13h30	Temps calme : conte, jeux, dessin, perles Un animateur propose une petite activité différente chaque jour. Les groupes des moyens et des grands peuvent faire des temps calme en commun.
14h	ACTIVITE	14h	ACTIVITE QUI BOUGE PLUS
15h30 16h15	temps libre goûter fourni par le Centre		
16h45	Rangement des activités. Retour au calme pour le départ et		
17h - 18h	Accueil des parents par un animateur de chaque groupe On est toujours en situation d'animation 17h45: Un animateur de chaque groupe est présent pour ranger et nettoyer leur salle.		

A noter : les activités doivent être équilibrées sur la journée :

- petit groupe /grand groupe
- atelier / grand jeu / expression
- calmes / vives

3. PROJET ÉDUCATIF ET INTENTION PÉDAGOGIQUES

3.1 Le projet éducatif de l'ifac :



3.2 Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place :

Un accueil de loisirs est un lieu d'accueil collectif de mineurs devant, de part sa nature, se démarquer pleinement de l'école, de l'étude, de l'aide au devoir, des clubs sportifs...

Les accueils de loisirs sont des lieux d'épanouissement, d'apprentissage et de découverte de la vie. Ce sont aussi des lieux d'échanges, d'ouverture, de rencontres où tous les acteurs (enfants, animateurs, équipe de direction, personnel de service) ont l'occasion de vivre des moments de convivialité dans le respect de la différence.

Les acteurs de ces lieux sont des êtres sociaux qui s'enrichissent grâce aux relations qu'ils nourrissent avec leur environnement et leur responsabilité par rapport aux enfants, à l'équipe d'animateurs, au matériel et aux locaux.

3.2.1 Orientations pédagogiques



3.2.2 Les axes de travail pour améliorer notre pédagogie

► **L'inclusion des enfants en situation de handicap**

Nos équipes sont régulièrement formées pour accompagner au mieux les enfants en situation de handicap (cf plaquette). Des sensibilisations peuvent être proposées aux enfants ponctuellement ou sur des thématiques vacances

► **La communication**

Suite à deux demi-journées de formations en 2020-2021, les animateurs sont sensibilisés à la communication avec les enfants et au sein de l'équipe. Les notions suivantes ont été retenues comme objectifs de travail :

- l'écoute
- la communication positive
- la valorisation des enfants
- « être attentif » sur les notions d'égalité et d'équité
- faire attention aux besoins de l'autre (en restant sur « les faits » et non les « dire »)

3.2.3 Les réunions

Les réunions permettent de préparer les plannings et la bonne mise en pratique des intentions pédagogiques :

Pour les vacances scolaires : une réunion de préparation sera proposée, le samedi matin au minimum 2 mois avant les vacances scolaires, pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique et les locaux, préparer le programme des vacances. Une thématique est proposée en début de réunion : l'accueil des enfants en situation de handicap, la sécurité, amélioration de notre pratique, etc.

Pendant les vacances, des réunions peuvent être imposées en cas de nécessité (conflit à régler, manque de préparation, mise en danger des enfants ...).

Pour le périscolaire/mercredi : une réunion aura lieu fin juin et début septembre pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique, élaborer le contenu d'animation que les animateurs souhaitent mettre en place.

Chaque trimestre l'équipe se réunira pour faire un point sur le fonctionnement, la réalisation des projets et mettre en œuvre divers projets.

4. CONCLUSION

L'animation est une question de plaisir et d'amour des enfants.

Cependant, une rigueur dans ce travail est nécessaire.

L'animateur est en formation continue et ne doit pas hésiter à savoir demander de l'aide.

La direction et l'équipe sont là pour s'aider et se soutenir.

N'oublions pas que notre but commun est que les enfants passent des moments agréables dans nos structures et découvrent un environnement enrichissant en sécurité.

5. ANNEXE 1

LE REPAS Un moment éducatif Un moment pédagogique

- Pour l'animateur:** Un moment privilégié pour les relations avec les enfants
- Pour l'enfant :** Une rupture bénéfique au rythme de la journée.
Un temps d'échange et de découverte.
- Pour tous :** Un passage obligé de la journée, pendant lequel on reconstitue ses réserves d'énergie.
- AVANT:** Ponctualité
Hygiène : pipi, lavage mains
- PENDANT:** Responsabilisation : un par table pour les plats, l'eau, le pain, le sel ...
Socialisation :
- on sert aussi les autres
- on peut jouer, jamais gaspiller
- on goûte de tout (éducation du goût)
- le pain accompagne

• CONSULTER LES FICHES SANITAIRES

L'animateur: suit les mêmes principes
est garant de leur application
évite tout conflit (et n'en crée pas)

APRES: participation au rangement, nettoyage des tables
Sortie : trouver un mode de déplacement
Éviter les chants
On accompagne les enfants jusqu'au prochain lieu